M.E.S., Numéro 114, Juillet-Septembre 2020
https://www.mesrids.org
Dépôt légal : MR 3.02103.57117
Mise en ligne le 11 janvier 2022

DIALECTIQUE SECURITE ALIMENTAIRE ET PAUVRETE EN MILIEU RURAL CONGOLAIS : ANALYSE DES FAITS ET PERSPECTIVES

par

Jean - Paul NEMOYATO BAGEBOLE

Doctorant en Sciences Économiques
Chef de Travaux, Faculté des Sciences Économiques et de Gestion, Université de Kinshasa

Résumé

Vue sous l'angle socio-économique, la présente étude décrypte les signes de la pauvreté dans le monde rural de la République Démocratique du Congo en référence aux quatre piliers classiques de la sécurité alimentaire que sont : *l'accessibilité* (à l'alimentation,…), *la disponibilité* (quantités suffisantes des aliments…), *la qualité* (des aliments et des régimes alimentaires du point de vue nutritionnel, sanitaire, mais aussi sociaux-culturels) et *la stabilité* (la durabilité). Cette analyse se fonde essentiellement sur la dialectique pauvreté-sécurité alimentaire. Face aux méfaits de la pauvreté qui menacent les communautés rurales de la RD. Congo, cette étude propose pour vaincre l'insécurité alimentaire, le travail productif ainsi que la suppression des inégalités sociales qui riment avec la pauvrêté et la sous-alimentation tout en insistant sur la volonté politico-étatique et sur la valorisation de l'espace rural sur les bases de la spécificité historique de chaque province de la RDC.

Abstract

See in the socio-economic, this study discribe the poverty sign in the rural world of the Democratic Republic of Congoin the four reference classicle pillar of the food sercuty which are : the accebility (to the food….), the disponibility (the weak quantity of foods….), the quality (food and diet foods on well feed, healthy and social-cultures) and stability (the durability). This is the essenctelly of the deeply analyzes on the sercuty-poverty dialectic in feeding. to face the poverty who is in the basic of the rural communauty in Democratic Republic of Congo, this study suggest to win feeding insecurity, the productive work, so that, the supervise of the social inequality, who is working with the poverty and the underfeed in all the willing of state-police and the value of the rural eare on the basic of the specificity history of each DRC province.

INTRODUCTION

La pauvreté comme la sécurité alimentaire tant autant que la faim et la sous-alimentation sont des réalités qui sont dialectiquement liées. Aujourd'hui, la pandémie de la maladie à coronavirus au regard de sa répercussion nefaste en RDC comme partout à travers le monde se fait accompagner de plusieurs conséquences socio-économiques, notamment : la chute de la productivité, la perte d'emplois avec ses corollaires obligés qui vont de paire avec la diminution des revenus qui impactent négativement sur la sécurité alimentaire. En République Démocratique du Congo, particulièrement, on assiste à l'aggravation de la pauvreté dans beaucoup de ménages avec beaucoup d'incidence en communautés rurales. Ce qui justifie l'orientation adoptée par étude qui se propose de plancher sur la dialectique[28] pauvreté et sécurité alimentaire en milieu rural congolais.

Pour cela, dans l'analyse de la dichotomie représentée par la sécurité alimentaire et la pauvreté alimentaire en milieu rural, cette étude à un plan en trois points. Le premier présente des généralités sur la sécurité alimentaire comme syntagme et surtout comme réalité sociale. Le deuxième décrypte les réalités du monde rural (la vie villageoise et la paysannerie (en RD. Congo). Le troisième, discute de la dialectique[29] pauvreté – sécurité alimentaire, après avoir établi le diagnostic de la pauvreté et épinglé les, déterminants historiques de l'insécurité alimentaire, comme réalité sociale en milieu rural congolais.[30] Outre cette introducion, cette recherche va culminer par une brève conclusion qui retrace les grands aspects de l'étude.

I. LA SECURITE ALIMENTAIRE COMME CONCEPT ET COMME REALITE SOCIALE

La sécurité alimentaire est une expression multidisciplinaire qui inclut aussi bien des dimensions techniques, économiques, sociales, culturelles que politiques. La notion de sécurité alimentaire universelle suppose la sécurité pérenne (à court, moyen et long terme) au niveau macro, méso et micro peut être abordée de plusieurs manières.[31]

Plusieurs définitions ont été proposées sur ce qu'est la sécurité alimentaire. C'est ainsi que pour Siamwalla et Valdes, la sécurité alimentaire est cette capacité d'atteindre des niveaux souhaités de consommation sur une base annuelle ou, une certaine capacité de financer des besoins d'importations pour satisfaire les consommations souhaitées. Un pays et un peuple sont en situation de sécurité alimentaire lorsque le système alimentaire fonctionne de telle sorte qu'il n'y a aucune crainte de ne pas posséder une alimentation

[28]SHOMBA KINYAMBA, S., *Méthodologie et épistémologie de la recherche scientifique*, Kinshasa, Ed. P.U.K, 2013, ainsi que, ESISO ASIA – AMANI, F., *Manuel de méthodologie en sciences sociales*, Kisangani, RD. Congo, Ed. de l'IRKA, PUK, UNIKIS, 2012, *passim*

[29] MULUMA MUNANGA, A., *Le guide de la recherche scientifique*. Théories et pratiques, 2ème édition, Kinshasa-RDC, Ed. Sogedes, 2017, p. 119.

[30] AHMED MOUMMI, « Analyse de la pauvreté en République Démocratique du Congo », in *Working paper*, SERIES n°112, BAD, Tunis, août 2010, pp. 10-14 et BOLIMA BOLITSI, W., Les projets de développement rural en République Démocratique du Congo. Analyse sociologique de l'expérience de la Cacaoyère de Bengamisa (CABEN) dans la Province de la Tshopo. Thèse de doctorat en Sociologie, 2019, pp. 139-166.

[31] Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale, *S'entendre sur la terminologie*, CSA, 39e session, 15-20 octobre 2012, 17 p. (lire en ligne [archive])

suffisante. Pour Staatz, elle est « la capacité d'assurer que le système alimentaire fournit à toute la population un approvisionnement alimentaire nutritionnellement adéquat sur le long terme ». Alors que pour Frankenberger, « la sécurité alimentaire est assurée lorsque la viabilité du ménage, défini en tant qu'unité de production et de reproduction, n'est pas menacée par un déficit alimentaire ».[32]

A côté de ces définitions présentées par ces quelques analystes des sociétés, des institutions nationales ou internationales en esquissent de leur côté les leurs. Ainsi, selon le FAO, la sécurité alimentaire consiste à assurer à toute personne et à tout moment un accès physique et économique aux denrées alimentaires dont elle a besoin. Elle correspond à la capacité pour toute personne de posséder à tout moment un accès physique et économique aux besoins alimentaires de base. Quant à la PAM, la sécurité alimentaire consiste en une stratégie nationale qui ne peut être envisagée sans assurer la sécurité alimentaire au niveau du foyer familial. Selon la Banque Mondiale, la sécurité alimentaire consiste à l'accès pour tous et en tout temps à une alimentation suffisante pour une vie active. L'ONU, la définit comme la capacité de tout temps d'approvisionner le monde en produits de base, pour soutenir une croissance de la consommation alimentaire, tout en maîtrisant les fluctuations et les prix.

La plupart de ces définitions sont construites sur certains termes qui reviennent chaque fois et partout comme un leitmotiv et qui sont : *accès*, *satisfaction*, *risque*, *durabilité*. Certes, cette satisfaction doit être aussi bien quantitative que qualitative. Dans ce cas, la locution *alimentation suffisante* peut être définit par un nombre de calories, par les besoins nécessaires à la survie ou pour mener une vie active et en bonne santé, par une mesure des conséquences de la sous-alimentation (adaptations génétiques, physiologiques, comportementales), par rapport à une estimation des besoins du foyer ou de l'individu. La satisfaction qualitative suppose un équilibre nutritionnel de la ration alimentaire (protéines, lipides, glucides), mais aussi un apport suffisant en micro-nutriments. Par ailleurs, les aliments doivent répondre à des qualités sanitaires et hygiéniques satisfaisantes. Même si la notion d'accès est désormais mise à l'avant plan, on considère classiquement que la sécurité alimentaire comporte quatre dimensions ou piliers, qui sont :

- *l'accès* (capacité de produire sa propre alimentation et de disposer des moyens de la faire, la capacité d'acheter sa nourriture et donc de disposer d'un pouvoir d'achat suffisant pour le faire);
- *la disponibilité* (quantité suffisante d'aliments, qui provient de la production intérieure, du stock de l'importation ou de l'aide);
- *la qualité* (des aliments et des régimes alimentaires du point de vue nutritionnel, sanitaire et sociaux-culturels) ;
- *la stabilité* (des capacités d'accès et donc des prix et du pouvoir d'achat, des disponibilités et de la qualité des aliments et des régimes alimentaires).[33]

Cependant, dans le cadre de cette étude, avec le Comité de la Sécurité alimentaire mondiale,[34] nous considérons que « la sécurité alimentaire existe lorsque tous les membres de la communauté considérée ont, à tout moment, la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive qui leur permet de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active ».[35] Ainsi donc, la sécurité alimentaire se veut être une situation qui garantit, à tout moment, à une population, l'accès à une nourriture à la fois sur le plan qualitatif et quantitatif. Elle doit être suffisante pour assurer une vie saine et active, compte tenu des habitudes alimentaires. Signalons l'existence de divers travaux en cours qui militent pour l'intégration dans la définition de la sécurité alimentaire, des préoccupations de durabilité environnementale et sociale des systèmes alimentaires et relatives aux nouvelles pathologies nutritionnelles dites « de pléthore » (obésité et diabète associé, maladies cardiovasculaires, certains cancers, etc.) qui touchent désormais tous les pays du monde.

Il n'est pas commode de parler de la sécurité alimentaire sans que l'on évoque la question de « l'insécurité alimentaire, de l'auto-suffisante alimentaire, de la souveraineté alimentaire, de la malnutrition et la notion de « la nutritionnelle durable »,[36] etc. Mais, avant de plancher sur ces différentes notions, il sied de faire la précision que voici : l'accès aux ressources alimentaires est déterminé par la sécurité alimentaire. Il convient, certes, de distinguer la disponibilité et l'accessibilité. En effet, la disponibilité concerne le court terme et peut être limitée par l'insécurité de la région considérée, l'enclavement du village, et le prix des denrées alimentaires. Si la disponibilité est nécessaire pour permettre l'accès aux denrées alimentaires, il faut reconnaitre qu'elle n'est pas suffisante. Par exemple, une région peut disposer de stocks alimentaires mais un village de cette région peut être marqué par une insécurité alimentaire en période de soudure du fait de son isolement. Un autre exemple, même si le marché du village est bien achalandé, une famille peut se trouver en insécurité alimentaire si elle a connu le chômage et si les prix du marché sont trop élevés pour son pouvoir d'achat. L'accessibilité des populations aux ressources alimentaires fait référence au moyen terme. Il s'agit le plus souvent d'une combinaison entre production, échanges et mécanismes sociaux de protection.

A l'absence de la sécurité alimentaire, l'individu, le foyer, le village, la communauté, etc., est dans l'insécurité alimentaire. A coup sûr, plusieurs facteurs entrent en ligne de compte dans le risque d'une insécurité alimentaire pour un individu par exemple : - le manque de moyens financiers (non-accès à des denrées de qualité à cause de leur prix mais aussi non-accès car pas de moyen de se payer les transports

[32] *Idem*
[33] COMITE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE, *S'entendre sur la terminologie*, CSA, 39e session, 15-20 octobre 2012, 17 p. (lire en ligne [archive])
[34]Celle-ci est la définition formelle du concept de sécurité alimentaire selon le Comité de la Sécurité alimentaire mondiale. Elle a été adoptée par un consensus international depuis le Sommet Mondial de l'Alimentation réuni à Rome en 1996. Cfr . Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale, *S'entendre sur la terminologie*, CSA, 39e session, 15-20 octobre 2012, 17 p. (lire en ligne [archive])
[35] *Idem.*
[36] BURLINGAME, B. & DERNINI, S. (éd.), *Sustainable Diets and Biodiversity. Directions and Solutions for Policy, Research and Action - Proceedings of the International Scientific Symposium Biodiversity and Sustainable Diets United Against Hunger, 3–5 November 2010, FAO Headquarters, Rome*, FAO, 2012, 309 p. (lire en ligne [archive])

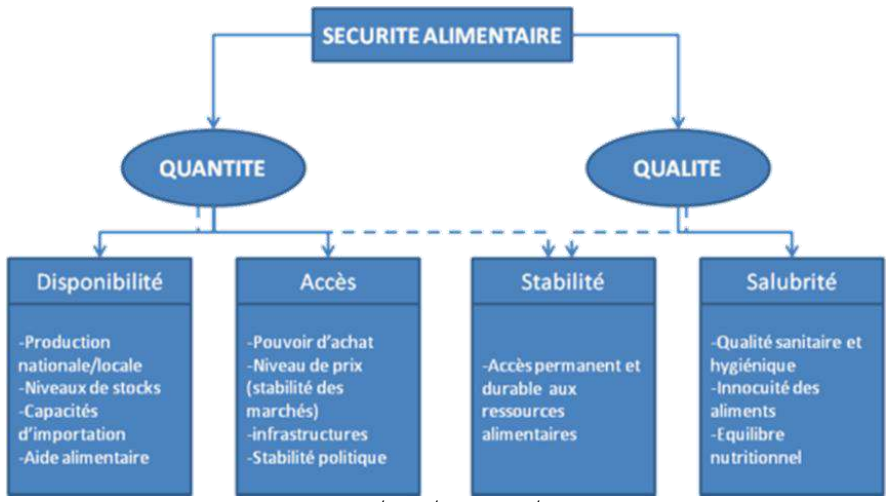
en communs pour accéder à l'infrastructure qui propose des denrées de qualité et en quantité suffisantes), - la qualité/hygiène : manque d'hygiène et d'endroit de stockage adéquat pour les aliments (réfrigérateur et congélateur aux normes de salubrité). Les aliments peuvent être de mauvaise qualité et rendre les personnes malades (date de péremption dépassée pour les aliments du commerce, aliments pourris…), - l'isolement de l'individu dans un endroit peu desservi (pas d'infrastructure assez proche de chez lui, et- l'indisponibilité de terres agricoles pour l'individu.

Ainsi définie, la sécurité alimentaire a une dimension plutôt technique. Elle se distingue de ce fait des notions d'autosuffisance alimentaire, de souveraineté alimentaire et de droit à l'alimentation (en) qui apportent des dimensions plus politiques ou juridiques.[37]

La sécurité alimentaire (*Food Security* en anglais) intègre, dans le "pilier qualité," la sureté alimentaire (*Food Safety* en anglais) ou encore la sécurité sanitaire des aliments, qui a trait à l'hygiène et à l'innocuité des aliments, ainsi qu'au maintien de leur salubrité. Toutefois, l'auto-suffisante alimentaire peut etre comprise comme « la capacité d'un pays à satisfaire ses besoins alimentaires sur la base de sa productionnationale ».[38] Le concept est devenu dominant dans les politiques agricoles mises en œuvre en Afrique vers les années 1970. Il est inclus dans la notion de la sécurité alimentaire, car celle-ci reprend ces deux éléments : la stabilité des approvisionnements et l'acces aux denrérs. Ces deux élements ne sont dans la définition de l'auto-suffisance alimentaire. Ensuite, il s'observe la sécurité alimentaie considere les importations commerciales et l'aide alimentaire dans sa compréhension, ce qui n'est pas le cas pour l'auto-suffisance alimentaire, etc.

En définitive, il y a lieu de retenir avec le Sommet Mondial de l'Alimentation que la sécurité alimentaire existe dans une société donnée, lorsque toutes les personnes, à tout moment, ont un accès physique, social et économique à une nourritture qui répond à leurs besoins diététiques et à leurs préférences alimentaires, pour une vie saine et active.[39] La définition de la sécurité alimentaire proposée par la FAO nous interresse. Celle-ci parait complete et tient compte de sa multidimensionnalié, qui se décline aussi bien quantitativement que qualitativement selon ces quatre aspects fondamentaux : - la disponibilité alimentaire, - l'acces aux aliments, - la stabilité de ces derniers, et – la salubrité.[40] Schématiquement, on peut résumer les différentes composantes de la sécurité alimentaire ainsi que les variables qui l'affectent de la façon suivante :

Figure 1. LES COMPOSANTES DE LA SECURITE ALIMENTAIRE



Source : www.momagri.org/FR/articles/lasécurité alimentaire : un enjeu politique d'actualité 471 html ; (consulté le 08 Juin 2020).

II. DES REALITES DU MONDE RURAL ET DE LA VIE VILLAGEOISE ET PAYSANNE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Cela étant et en vue de fixer les esprits sur cette question, ce point de l'étude planche sur le monde rural et sur l'espace rural. Tout en abordant d'autres notions connexes, elle s'occupe, également, de la vie villageoise et de la paysannerie dans ses rapports avec le reste du monde.

2.1. Rural et espace rural : définitions et quelques notions connexes

Etymologiquement, le terme rural vient de l'intermédiaire du latin « rus » qui signifie « campagne ». En effet, « rural » comme adjectif, est défini par le Robert Méthodique comme ce qui concerne la vie dans la campagne. Il se rapporte ainsi à tout ce qui a trait au mode de production paysan. « Rural » doit aussi être considéré comme substantif et désigne tout celui qui habite dans un espace rural. Il peut être un paysan (pour désigner tout celui qui ne vit que du travail de la terre ou de l'agriculture), d'un forgeron, artisan, etc.

L'analyse du concept « rural » fait appel à plusieurs autres notions tels que *ruralisation*, *ruralité*, etc. La ruralisation est « le processus par lequel un espace géographique, acquiert des aptitudes rurales, par ses caractéristiques et les valeurs du monde rural. C'est le processus par lequel un centre se ruralise ».[41] Il peut s'agir de l'aspect urbanistique, lorsque le centre considéré perd progressivement les atouts d'une ville, de l'aspect, purement, anthropologico-sociologique, c'est-à-dire, lorsqu'on tient compte du comportement des habitants du centre considéré et de l'aspect démographique, lorsqu'on considère le nombre de la population, etc. Si l'indicateur par lequel se mesure la ruralité demeure, d'abord, le niveau d'activité agricole, précisons que « la ruralité désigne le degré auquel un pays, une région et/ou un territoire est ruralisé».[42] En cela, pour Darly, « 25 millions d'habitants qui peuplent l'Afrique au sud du Sahara, groupés en innombrables petites

[37]BRICAS, N. *Sécurité Alimentaire In Poulain J.P. (Ed.) Dictionnaire des cultures alimentaires*, PUF, 2012, 1226-1230 p. (ISBN 978-2-13-055875-0)
[38]AZOULAS, G., et DILLON, J-C, *La sécurité alimentaire en Afrique. Manuel d'analyse et l'élaboration des stratégies,* Paris, Ed. Karthala, 1993, pp. 138- 139.
[39] C.S.A (Comité de Sécurité Alimentaire), S'entendre sur la terminologie, 39ème session, Rome, Octobre, 2012, p.6.
[40] www. Momagri. Org/FR/ articles/ lasécurité alimentaire : un enjeu politique d'actualité 471 html ; (consulté le 08 Juin 2020.
[41]NKWEMBE UNSITAL, G-B. et BOLIMA BOLITSI, W. « La dynamique de la ruralisation de la Ville de Kinshasa. Identification des facteurs et perspectives », in *Revue RASSH*, du CERDAS, Vol. IV, 2013, p. 55.
[42]DARLY (1956: 23), cité par NKWEMBE UNSITAL et BOLIMA BOLITSI, *Op-cit.*, p. 55.

collectivités rurales continuent, dans leur grande majorité, de pratiquer une agriculture de subsistance ».[43]

S'agissant de l'espace rural, il regroupe l'espace naturel et l'espace agricole. Le premier désigne les surfaces non aménagées par l'homme, c'est-à-dire les montagnes, les marécages et donc les secteurs laissés à l'abandon et non transformés par l'homme. Pour le Congo-Kinshasa, par exemple, un tel espace représentait 51,74% des superficies totales des terres d'après l'étude du Département de l'Agriculture et Développement rural (1982).[44] Quant a l'espace agricole, il désigne la portion de l'espace aménagé en vue de la production agricole et couvert de ce fait d'une végétation utilisée par l'homme : les terres labourables.[45]Ainsi, se caractérise-t-il par la dissémination des activités et des hommes, l'importance des activités et du type fondamental.

Néanmoins, le monde rural, en général, le village et/ou la campagne, en particulier, se distingue du milieu urbain par l'homogénéité du territoire qu'il occupe. Le paysan, pour désigner la population paysanne et/ou villageoise, est attaché aux habitudes ancestrales, dans un mode de production communautaire. Au village, c'est la parenté,[46] fondée sur la solidarité, qui assure les rapports sociaux de production. Dans ce mode de production « villageois », et communautaire, la terre a une valeur existentielle. Elle appartient à la collectivité et non à l'individu. Chaque membre en est l'usufruitier. Vis-à-vis de la terre, les paysans ont une attitude émotionnelle et affective. Cela fait de la terre, une valeur non seulement économique, mais, surtout, socio-religieuse.[47] Le monde rural est une catégorie la plus englobante qui inclut le monde paysan. Est rural, ce qui n'est pas urbain. Mais, la dominante rurale, précisément, fut longtemps dans les pays aujourd'hui post-industrialisés et fondamentalement dans les pays peu développés d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine, la composante paysanne. C'est cette composante dite paysanne qui, par le travail de la terre, ses produits, sa main d'œuvre, entretient des échanges essentiels avec le monde urbain plus que les artisans et les fournisseurs de services. Malgré qu'il soit paysan dans son centre, l'espace rural demeure total et complexe.[48]

De nos jours, cette conception de l'espace rural en l'opposant à l'espace urbain laisse entrevoir un conflit. Le rural se retranche dans sa campagne et refuse de se laisser envahir par la ville et par les citadins. Certains analystes des sociétés soulignent que, face aux enjeux de la planétarisation qui entretient le darwinisme dans tous les fronts, c'est le milieu rural souvent qui subit négativement les actions des milieux urbains. Jusqu'à une date récente, il était facile au géographe de distinguer l'espace urbain qui se marquait par un point sur une carte à grande échelle, et l'espace rural, c'est-à-dire tout le reste. L'espace rural était pour l'essentiel consacré à l'agriculture et l'espace urbain aux autres activités économiques, politiques et administratives du monde moderne.

A coup sûr, cette dichotomie n'est plus de mise aujourd'hui. Il y a certes, des zones à faible densité de population, où la majeure partie de l'espace reste occupée par des activités agricoles, et des zones à forte densité, dépourvues de toute activité agricole, mais non dépourvues de zones récréatives « biologiques » comme les jardins publics. L'activité économique des zones rurales semble loin d'être toujours exclusivement agricole. Nkwembe Unsital[49] indique que dans les pays développés, il existe de nombreuses industries, et même des sociétés de services qui préfèrent s'installer en zones rurales. Il en est souvent de même dans les pays en voie de développement, avec la circonstance aggravante qu'il est de plus en plus fréquent de rencontrer des situations dans lesquelles beaucoup d'habitants des zones rurales ne vivent plus d'aucune activité économique, et se bornent à attendre les mandats qui leur sont envoyés par leurs parents travaillant « en ville ». En outre, avec le développement des moyens de transport, en Europe et dans d'autres pays développés, de nombreuses personnes travaillent en « ville » et vivent « à la compagne » dans des maisons individuelles qui occupent des surfaces non négligeables dans certains pays.

En définitive, nous soutenons avec Kaba- Kaba Mika que toute définition de l'espace rural poserait des problèmes, dès lors que l'«'espace rural reste un tout complexe constitué par un environnement géographique non urbain et par des fonctions différentes établies par l'homme ».[50]A ces jours, les spécialistes ruraux doivent réfléchir davantage en termes de réseau ou d'espace géographique.

2.2. Autour de la vie villageoise et de la paysannerie

En effet, le village apparait dès qu'il y a fixation au sol d'un groupe d'hommes auparavant nomades ou semi-nomades. Il disparait, au sens précis du mot, dans certaines conditions, notamment, devant la grande exploitation (de type antique, villas romaine, latifundia, de type féodal, sovkhoz socialiste). « Sans doute, autrefois, les villages se déplaçaient, mais, ce fut toujours dans les limites qui avaient une signification pour le groupe en mouvement, comme pour les groupes environnants. Le village, dans ses activités de production, se meut dans un espace qui le désigne et qui en indique les limites aux groupements voisins ».[51] Par-là, il se révèle le caractère total de l'habitat. Celui-ci résulte de la nature des liens de l'homme avec la terre. Ainsi, étymologiquement, le terme « village » dérive de l'ancien français *vil(l) e* « ferme, propriété rurale, agglomération » issu du gallo roman VILLA « domaine rural », du latin *villa rustica* « grand domaine rural » avec un suffixe-*âge*. Il est attesté sous la forme latinisée *villagium* « groupe d'habitations rurales » en latin médiéval dès le XI[e] siècle, mais rare avant le XIII[e] siècle et uniquement d'un emploi savant. Il permet de faire la distinction avec « ville », mot qui pouvait avoir soit le sens de « domaine rural », soit celui de « village, agglomération », avant de prendre celui, unique, d'« agglomération urbaine » qu'on lui connaît aujourd'hui.[52]

[43]NKWEMBE UNSITAL et BOLIMA BOLITSI, *Op-cit.,* pp. 54- 55.
[44] *Idem.*
[45] *Ibidem.*
[46]LOMBEYA BOSONGO, L., « Les permanences structurelles au milieu rural africain, Analyse du mode de production dans la cuvette du Zaïre», in *Cahiers Economiques et Sociaux de l'IRES*, n[0] 5, SD, pp. 10- 17.
[47] NKWEMBE UNSITAL & BOLIMA BOLITSI, *op-cit,* p. 55.
[48] Idem, p. 55-56.
[49]NKWEMBE UNSITAL et BOLIMA BOLITSI, *Op-cit.*, p. 55-56.
[50] KABA-KABA MIKA, A., « Les actions de développement à la base et l'agression des milieu ruraux ; cas du projet Ntiodans le Plateau des Bateke », dans la révue *RASSH, CERDAS*, Vol. VI, 2014. p.30.
[51]LOMBEYA BOSONGO, L., « Les permanences structurelles au milieu rural africain, Analyse du mode de production dans la cuvette du Zaïre » article déjà-cité, p. 9.
[52] http://fr.wikipedia. org/wiki/village. ». Consulté le 03, 09, 2016.

Si la famille se veut d'être d'abord et avant tout comme le premier stade de communauté observable, Lefebvre[53] nous propose le modèle d'une structuration villageoise. Pour Genevoix, le village constitue une « agglomération rurale; groupe d'habitations assez important pour former une unité administrative, religieuse ou tout au moins pouvant avoir une vie propre ».[54] Selon Emile Durkheim, « la dernière molécule sociale, le village, est bien encore un clan transformé. Ce qui le prouve, c'est qu'il y a entre les habitants d'un même village des relations qui sont évidemment de nature domestique et qui, en tout cas, sont caractéristiques du clan ».[55] du point de d'Aristote, le « village », c'est la première communauté formée de plusieurs familles en vue de la satisfaction de besoins qui ne sont plus purement quotidiens. Le village est une « agglomération rurale caractérisée par un habitat plus ou moins concentré, possédant des services de première nécessité et offrant une forme de vie communautaire ».[56] C'est là que triomphe la force de la parenté, car la communauté villageoise se reconnait par les relations réciproques et l'interconnaissance des individus. Elle réunit organiquement, non des individus, mais des communautés partielles et subordonnées, des familles (elles-mêmes de types différents, mais inséparables de l'organisation de la communauté).

Il s'observe que le terme village peut aussi s'employer avec un qualificatif particulier. Le village planétaire (en anglais global village) qui est une expression, exprimant le raccourcissement des distances dû au développement des communications, particulièrement, avec internet. Elle a été créée en 1971, par le Herbert Marshall Mac Luhan, professeur à l'université de Toronto, lorsqu'il publia War and Peace in the Global Village. Un « éco village » (ou éco-village, éco-lieu, éco-hameau), est une agglomération, généralement rurale, ayant une perspective d'autosuffisance variable d'un projet à l'autre et reposant sur un modèle économique alternatif. Par contre, le « village étape » est un label officiel français attribué à des communes de moins de 5000 habitants situées à proximité d'un grand axe routier. Dans le même ordre d'idées, un « village vacance » est un hébergement touristique qui accueille essentiellement des familles, le plus souvent lors de leurs vacances. Il s'observe qu'à côté des villages purement agricoles et des villages de résidence pour les travailleurs urbains (villages-dortoirs) apparaît une catégorie de village « urbanisé » plus complètement : le village-centre ou centre rural. Il s'agit de type de village dont l'aménagement et les équipements se rapprochent de ceux d'une ville, (village-centre). Mais par contre, le « village-dortoir » est celui qui est constitué, essentiellement, d'habitations dont les habitants travaillent en ville. Si le « village-hôtel » désigne l'ensemble d'hôtels constitué d'habitations regroupées sur le modèle des villages et possédant ses propres équipements, le « village-retraite » renvoie à l'ensemble d'habitations destinées aux retraités dans les villages. Des retraités quittent les grandes agglomérations trop coûteuses pour s'installer à la campagne soit individuellement, soit dans des «villages-retraite ».[57]

De ce qui précède, l'étude offre quelques éléments par lesquels se forgent les définitions du village. Il s'agit, entre autres, du seuil de la surface et de la population, de la fonction et de la situation géographique. Toutefois, il se remarque que les seuils de la surface et de la population au-delà desquels on peut dire qu'un établissement humain est un hameau, un village, un bourg ou une ville sont relatifs. Ils varient dans l'histoire et selon les territoires. En 1825, F. J. Grille note à propos de Wormhout qui abrite alors trois à quatre mille âmes, en Flandre maritime, dans le département du Nord, qu'il ne sait pas s'il faut parler de village, ou plutôt de bourg, ou même de ville. « On donne en Flandre le nom de village à des lieux qui, dans les Alpes ou les Pyrénées, seraient très bien des préfectures »,[58] commentait-il.

De l'autre côté, en France, dans certaines régions, dont le Limousin ou la Bretagne, le terme « village » désigne un hameau, dont le nombre d'habitations peut être inférieur à cinq maisons. Ainsi la commune (ou paroisse) comprend son bourg et ses villages[59]. Au Canada, par contre, le terme *village* peut désigner un type de municipalité ; au Québec, la *municipalité de village* est l'une des cinq expressions qui désignent les municipalités, lorsque son territoire correspond à un village au sens d'habitat plus ou moins concentrés[6]. Mais, en Italie et Suisse italienne, l'équivalent est *frazione*, sous-division d'une commune. En République Centrafricaine, le village est une subdivision sans personnalité morale de la commune. Il est constitué en zone rurale par un ensemble de familles ayant réalisé entre elles, une communauté d'intérêts pour des raisons ethniques, économiques, historiques ou religieuses. Il est dirigé par un chef de village élu pour dix ans et placé sous l'autorité du Maire de la commune. Au Rwanda, ce terme désigne aussi la plus petite division administrative du pays.

En RD. Congo, le village constitue la principale unité du pouvoir et l'« unité sociale fondamentale et discernable demeure la famille étendue. Celle-ci est construite autour d'un « ainé, ses frères, leurs enfants, qui constituent la parentèle qui a une origine commune, un ascendant ou une ascendante selon qu'on se retrouve en régime patrilinéaire ou matrilinéaire ».[60] Constitué des clans, qui, à leur tour, renferment des familles, le village, généralement, est dirigé par le chef de village qui est assisté des chefs des clans.

En effet, selon qu'on est en face d'un système patriarcal ou matriarcal, le chef du village protège celui-ci, règle des conflits et conduit des rites destinés à l'ouverture des activités socio-économiques, etc. Ainsi, puisqu'au village, le communautarisme ordonne que le chef ne mange pas seul, chaque membre du clan ou de la famille a l'obligation de lui procurer une part importante de sa production (comme taxes et impôts), en vue de s'en servir pour soutenir les indigents et de recevoir des étrangers, etc. C'est la raison pour laquelle il est dit que la force d'un village et de son chef réside essentiellement dans le nombre de ses hommes actifs.

Dans la plupart de cas, les villages congolais sont implantés au prêt d'une source (d'eaux) et, généralement, au

[53]LEFEBVRE, H., *Du rural à l'urbain*, Paris, Eds. Anthropos, 1970, pp.15- 80.
[54] GENEVOIX, *Raboliot,* 1925, p. 52.
[55] DURKHEIM, E, *De la division du travail social,* Paris, France, PUF, 1973, p.159.
[56]http://fr.wikipedia. org/wiki/village. Consulté le 03, 09, 2016.
[57] SAINT-MARC, Ph., *Socialisation de la nature, 1971*. Eds GILB, 1980.
[58] http://fr.wikipedia.org/wiki/village*cite_note4 Consulté le 31, 08, 2016.
[59]BOLIMA BOLITSI, W., « Projets de développement rural, logique capitaliste et la dynamique de la pauvreté en République Démocratique du Congo. Plaidoyer pour la territorialisation des projets de développement rural en RD. Congolais », Article- déjà cité, pp. 97- 123.
[60] LOMBEYA BOSONGO, L., *Op-cit,* p. 7.

long de la route. Chez les Yansi, par exemple, ils « construisent sur des collines et donnent à leur village une disposition axial : une large rue centrale partage les deux rangées de maisons. Alors que les Mbala lui donnent une disposition circulaire[61]. En République Démocratique du Congo encore, par dessus tous, le biotope, pour exprimer le milieu physique, impose certaines contraintes aux groupements humains villageois. L'agriculture de famille en milieu rural congolais utilise encore des outils très faibles. Pour ce faire, « l'organisation familiale développe, naturellement, l'esprit communautaire, et la coopération économique dans le travail ».[62]

Retenons en définitive que le village est cet espace géographique dans lequel les membres d'une communauté, généralement, les descendants d'un ancêtre commun aménagent leur habitat. Il s'agit de l'espace dans lequel la communauté des hommes vivant en interconnaissance, établit son habitation, où elle pratique la chasse, le piégeage et l'agriculture à la base de jachère, etc. Certes, par-delà les attaches économiques avec la terre, il y a aussi des liens spirituels. En en effet, « … il est utile de distinguer la terre, moyen de production agricole dans lequel s'incorpore le travail de l'homme, du territoire, espace reconnu, revendiqué par le groupe et objet de ses activités économiques extractives (chasses, pèche, cueillette) ou selon la pertinente terminologie marxiste, entre terre, moyen de travail et objet de travail».[63] Certes, en République Démocratique du Congo, les attaches d'ordre spirituel observées chez les villageois envers la terre, présentent une dimension qui fait de la communauté villageoise et/ou de l'espace tribal un fait social total.

Toute étude sur la communauté rurale doit faire allusion au paysan et à la paysannerie. Quid, ainsi, du paysan et de la paysannerie ?

Il ressort des mots de Redfield que la paysannerie renvoie aux petits producteurs agricoles, utilisant la main d'œuvre familiale et qui, principalement, produisent à l'aide d'un équipement simple, en vue de l'autoconsommation et s'acquitter d'obligation politique, ainsi que économique.[64] De cette affirmation, se dégage des liens existentiels entre le paysan et la terre. L'analyse sociologique[65] de la communauté rurale laisse voir une configuration globale composée de diverses sphères d'activités fonctionnelles les unes par rapport aux autres. Chacune d'elles participe à l'équilibre général de la configuration. Voilà pourquoi, nous soutenons que la communauté rurale se veut une communauté organique. Puisque la caractéristique centrale de tout organe (ceci se réfère à la biologie et à la physiologie) ou de tout organisme (ceci se réfère aussi au social, au politique, à l'économie), est l'interdépendance des parties, des liaisons utiles dans leur majorité nécessaire à la vie et au fonctionnement des composantes. Etant que tel, le monde rural se reconnait par la sphère du pouvoir, la sphère socio-économique et aussi, mais surtout, par la sauvegarde des équilibres (de la tradition) et la lente acceptation du changement. La sphère socio-économique qui est la sphère des intérêts et des consommations matérielles, sociales et symboliques. Au centre de la vie paysanne et rurale, toutes les consommations qui s'attachent à la terre, sous forme de propriété soit privée, soit communautaire et ordonnancent les rapports sociaux, constituent le noyau appelé *RENTE FONCIERE*. Celle-ci, dit Henri Lefebvre,[66] est explicative de l'évolution de la société. A ce effet, toute théorie qui s'attache à donner la clé de la communauté rurale devrait partir de l'analyse des transformations que la terre subit, dans son ou ses processus d'appropriation et de rentabilisation. L'étude de Lombeya Bosongo Likund'elio sur les permanences structurelles du mode de production communautaire africain,[67] dans le cas particulier du mode de production communautaire en vigueur dans la cuvette congolaise, en offre plus des détails.

Point n'est besoin de rappeler que les transformations que connait l'économie affectent inévitablement le social et le politique. Certes, en Europe comme en Asie et en Afrique, les liens de consanguinité sont pour le monde rural, le premier liant le social et l'économique. « Dans la communauté paysanne, on constate d'abord la prédominance des liens de consanguinité. Lorsqu'ils se dissolvent, ils laissent la place aux liens de territorialité sur la résidence, la richesse, la propriété, le prestige, l'autorité. On passe ainsi des parentèles étendues à la famille restreinte (avec prédominance masculine) et aux relations de voisinage ».[68]

La sphère du pouvoir, par l'assomption de la capacité de commander est la sphère d'activité qui tend à l'organisation et à l'équilibre général de la communauté. Il importe d'y identifier et de reconnaitre les hiérarchies traditionnelles superposées ou non, formelles ou non, religieuses ou profanes. La fonction essentielle de la composante autoritaire de la sphère du pouvoir est celle du maintien physique et de la conservation de l'identité.

La sauvegarde des équilibres, le respect de l'intégrité physique et territoriale de la communauté sont donc capitales. Ces hiérarchies superposent les notabilités traditionnelles, formelles ou informelles, religieuses ou profanes. Ce sont-elles qui opposent le plus de résistance au changement. Dans ce, la négociation avec elle, même, pour ce qui est du régime alimentaire, reste au centre de toute stratégie d'adoption des innovations, de l'acceptation de celles–ci principalement quand elles sont porteuses « de changement social »[69] pour un élément du groupe ou pour l'appartenance du groupe.

Le monde rural et surtout le monde paysan se caractérisent par l'environnement qui comporte notamment : - un déterminisme géographique certes relatif, des combinaisons sociales, disons une production sociale (culture, économie, politique, idéologique) fortement marquées par le terroir, - l'interconnaissance, qui est due à une proximité géographique, imposée par l'environnement, la taille des agglomérations et le volume démographique, - laissés à eux-mêmes, le monde rural et le monde paysan présentent une économie, une agriculture, un artisanat, une stratification sociale et une distribution de pouvoir marquées par la tradition, et, - des grandes mutations qui ont affecté le

[61] NGOMA NGAMBU, F, *Manuel de sociologie et d'Anthropologie*, Kinshasa, Presses Universitaires Kongo,1996, P.46.
[62]MAQUET, J., *Africanité Traditionnelle et Modernité*, Paris, Présence Africaine,
[63] MEILLASSOUX, CL., *L'anthropologie économique des Gouro*, cité par L. LOMBEYA BOSONGO, *op-cit*, p. 9.
[64]KABA KABA MIKA, *op- cit*, pp. 30- 32.
[65]LOMBEYA BOSONGO, L. *op- cit*, pp. 1- 23.
[66] LEFBVRE, H, *Op-cit.*, p. 28.
[67] LOMBEYA BOSONGO, L., *Op-cit.*, pp. 1- 23.
[68] LEFBVRE, H., *Op-cit.*, p. 27.
[69] SHOMBA KINYAMBA, S., « Le changement social : ambigüité du concept et du profil de ses agents en R.D.C », in *MES*, n° 006, juillet et aout, 2002, pp. 3-15.

monde rural et paysan au cours de l'histoire.[70] Nous tenons de Hugues Dupriez que « la langue, la conscience des hommes et des femmes d'une communauté paysanne, leur personnalité propre, constituent des éléments importants du système de vie paysan ».[71] Raison est à Marthe Engel Borgh-Bertels, lorsqu'elle souligne qu'on « peut parler d'un monde paysan, non pas en ce sens que la réalité paysanne constituerait un monde isolé, mais à cause de sa variété extraordinaire et de ses caractéristiques propres ».[72]

Certes, la spécificité rurale est globale, mais, elle reste paysanne dans son centre en ceci que par son économie, sa culture, ses sociabilité, sa perception du monde, son « autarcie » et son repliement sur lui-même, ses stratifications sociales, le monde paysan, arrimé à la terre et à ses modes d'exploitation, rythmés par les saisons a longtemps évolué dans des rythmes qui le distinguent du monde rural, et principalement du monde urbain ».[73] La paysannerie connait, ainsi, un triple circuit d'échanges. En effet, la paysannerie entretient des échanges, premièrement, avec elle-même. Puis, elle a des échanges avec d'autres ruraux : nous citons par exemple les forgerons et les artisans, etc. Nous avons démontré ci-haut que le monde rural abrite non pas que les paysans, mais aussi, une catégorie de personnes qui y trouvent résidence, en travaillant en ville. Enfin, elle échange avec la ville dans le contexte de la mondialisation.

L'observation nous autorise de souligner que la théorie socio-économique censée faire progresser les masses rurales ne les sort pas de l'ornière creusée par la colonisation de séparation de la ville et de la campagne. Dans ses rapports avec la ville, traditionnellement, la campagne est le milieu qui subit la forte influence de la ville. Celle-ci, par la volonté politique, par son économie et par son prestige socioculturel, pèse plus sur la société rurale. Par son économie, le milieu urbain pour ne pas citer la ville, arrête les termes de la demande des produits agricoles et fixe les prix. La ville arrête l'offre des produits manufacturés vendus à la campagne et en fixe les prix. Par des influences culturelles de toutes sortes (idéologiques, religieuses, politiques) et le « prestige social urbain », la ville exerce une puissance d'attraction qui pousse à l'exode rural et à un mimétisme social. La campagne reste donc profondément affectée par l'influence de la ville qui, pour faire fonctionner ses usines et autres établissements, a besoin de la main d'œuvre de la campagne. Même chose en ce qui concerne le besoin en matières premières.

Assurément, si traditionnellement, les campagnes devraient alimenter les villes en produits agricoles de consommation, à l'heure actuelle en RD. Congo, la règle connait l'exception. Il y a des décennies, avec des guerres en répétions que la République a connues et les faiblesses des politiques de développement rural, les campagnes congolaises sont devenues improductives et vivent de l'aide des grandes villes et de la communauté internationale. « La distribution des farines de mais, etc., par la Croix rouge depuis un certain temps sous forme de don à la population Bambesa/Bas-Uélé, etc., alors population essentiellement cultivatrice, avec les potentialités agricoles qu'offre la forêt de ce territoire rural cité, est un signe flagrant de beaucoup de recul pour la RD. Congo, en général »,[74] et pour les campagnes congolaises, en particulier. Raison est à Henri Lefebvre, qui souligne que : « la vie paysanne n'a plus rien aujourd'hui d'autonome. Elle ne peut plus évoluer selon des lois distinctes, elle se rallie de multiples façons à l'économie générale, à la vie nationale, à la vie urbaine, à la technologie moderne…».[75] La littérature sociologique sur les communautés rurales parcourue par nous, nous amène à rappeler que les variations d'ordre qualitatif ou quantitatif affectent les communautés rurales, sous des poussées internes ou externes, celles-ci assurent la dissolution des composantes et de leur forme. Par ces modifications, la solidarité, caractéristique sociale la plus forte de la communauté rurale, cède, petit à petit, le pas à d'autres formes de relations de coopération.

En somme, il faut, malgré ce qui vient d'être dit, retenir quelques constantes universelles s'observant dans les communautés rurales. Il y a, par exemple, la sauvegarde des équilibres (de la tradition) et la lente acceptation du changement. Si, rien (agression politique, poussée économique, religieuse, culturelle, poussée démographique, etc.) ne vient violenter le monde rural, il tend à conserver ses équilibres politiques, socio-économiques, culturelles, et productifs, etc. Cette tendance à s'auto conserver n'a rien d'étonnant. Elle répond d'abord à la notion d'homéostasie des organismes vivants ou des écosystèmes. L'homéostasie signifie le maintien d'un équilibre par le jeu de régulation. Un système homéostatique résiste aux changements et aux perturbations. Ce principe d'autoconservation est universel : « tous les historiens de la communauté rurale ont insisté sur le fait qu'à une certaine époque (au XVIII^{ème} Siècle en France, au 19ème siècle (…) en Russie) la communauté rurale a entravé le développement des forces productives en empêchant la liberté des cultures, en paralysant les initiatives et l'individualisme agraire, en gênant l'introduction des nouvelles cultures et de nouveaux instruments, etc.».[76] Il faut, cependant, reconnaitre que nous nous retrouvons là, devant le principe bien connu de la thermodynamique, celui de la conservation de l'énergie. Au niveau des organismes vivants et sociaux on a alors le mécanisme de l'auto sauvegarde, d'auto organisation, d'auto conservation. Il est vrai que la caractéristique d'autarcie (relative) des communautés rurales et paysannes procède de ce principe d'auto conservation. Il s'agit, pour la communauté villageoise ou territoriale, de sauvegarder son identité, son esprit, mieux, son âme, afin de maintenir ses équilibres, condition pour la sauvegarde et le maintien du groupe.

Les théoriciens de l'Occident qui ont parlé du principe de « freins et obstacles au développement »,[77] l'ont fait par ignorance de cette règle fondamentale et universelle d'autoconservation. Ils ont été poussés dans cette voie par un européocentrisme confiant dans sa mission civilisatrice. Cette caractéristique, en ce qui concerne les communautés rurales africaines, les théoriciens occidentaux développementalistes l'ont exprimée par la théorie des « freins et obstacles au

[70] LOMBEYA BOSONGO, L., *Op-cit.*, pp. 8- 9.
[71] DUPRIEZ, H., *Paysans d'Afrique*, Paris, Eds. Terres et Vie, 1982, p. 50.
[72] ENGEL BORGH-BERTELS, M., *La Chine- Rurale : des villages aux communes populaires*, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles, 1974.
[73] LOMBEYA BOSONGO, L., *Sociologie rurale*, Notes de cours inédite, p. 7.
[74] BOLIMA BOLITSI, W., « Enclavement du territoire de Yahuma et la pauvreté des paysans Bongando. Etat des lieux et esquisse d'un plan de désenclavement », in *M.E.S*, n° 71 du mars-avril, Kinshasa- RDC, 2012, pp.59- 60.
[75] LEFEBVRE, H., *Op-cit.*, p. 39.
[76] LOMBEYA BOSONGO, L., *Organisation coopérative et développement rural, Organisation coopérative et développement rural*, Kinshasa, PUZ, 1985, pp. 124-125.
[77] *Idem.*

développement »[78] en vigueur durant la décennie 70 jusqu'à la moitié des années 80. Les sociétés africaines traditionnelles ont fortement opposé une résistance aux bouleversements qu'ils sentaient derrière l'introduction des nouvelles technologies, des nouvelles cultures, bouleversements des équilibres sociaux, des stratifications sociales, des hiérarchies, bref, le bouleversement et la perte aussi bien de la stabilité que de l'identité des groupes. Il convient donc, de retenir qu'en Europe, en Asie, en Afrique, partout dans le monde, qu'il s'agissait, il s'agit et il s'agira là d'une « résistance normale » et « légitime » que la volonté de substituer des formes de vie à d'autres formes de vie rencontre. A ce point précis, il semble donc utile, de dégager un principe en ce qui concerne la modernisation. Il reste nécessaire, surtout lorsque l'on a affaire à une société passive, soumise à la réception des changements proposés de l'extérieur : innovations agricoles, technologiques et culturelles. La négociation avec la population réceptrice des innovations demeure la pédagogie exigée. Le problème d'acceptabilité de changement doit être résolu en rendant la stratégie compatible avec le principe d'auto-conservation. Les innovations proposées, même, sur le plan alimentaire pour un milieu pauvre, doivent être fonctionnelles et compatibles avec la trame de la vie dans le milieu d'accueil.

III. DIALESTIQUE SECURITE ALIMENTAIRE - PAUVRETE EN MILIEU RURAL CONGOLAIS : ANALYSE DES FAITS

Point n'est besoin de rappeler que la pauvreté agit sur la sécurité alimentaire en entretenant l'insécurité alimentaire, et inversement, la sécurité alimentaire demeure la preuve du triomphe sur la pauvreté et la faim, etc., même si elle ne doit pas être considérée comme l'unique facteur. Ce dernier point de notre étude comprend deux sous points.

3.1. Pauvreté comme concept et comme réalité sociale : condensée des approches théoriques et définitionnelles

Ce premier sous point esquisse les différentes approches définitionnelles du concept de la pauvreté et en présente des faits dans les l'espace rural congolais.

De prime à bord, faisons remarquer que la pauvreté est un concept polysémique et multidimensionnel et donc difficile à enfermer dans une définition et, partant, difficile à cerner son contour et même d'appréhender avec exactitude son sens. Le processus de sa détermination soulève un problème d'identification et d'agrégation, c'est-à-dire d'évaluation du bien-être des individus et du seuil à partir duquel une personne peut être considérée comme pauvre.

La pauvreté comme concept et comme réalité sociale connait des fortunes les plus diverses et sa définition est fonction d'écoles et d'auteurs. Pour Bugnicourt et compagnie, le concept de pauvreté est prisonnier d'une pensée politique forgée dans d'autres contextes. Aussi s'accole-t-elle presque indissociablement aux concepts tels que surpeuplement, précarité de revenu, « retard », ...[79] Gambembo, G., de sa part, soutient que la pauvreté n'est pas une question de posséder ou de ne pas posséder matériellement. Est pauvre, celui qui ne peut donner un autre sens à sa propre situation, soit au point de vue matériel, social. Pauvres sont également ces personnes qui par leur dépendance, n'ont pas la possibilité d'avoir leur influence dans la société. [80]

Certes, est pauvre, celui qui, « de façon permanente ou temporaire, se trouve dans une situation de faiblesse, de dépendance et d'humiliation caractérisée par la privation des moyens variables selon les époques et les sociétés, de puissance et de considération sociale : argent, relations, influence, pouvoir, sciences, qualification technique, capacité intellectuelle, liberté et dignité personnelles. Vivant au jour le jour, il n'a aucune chance de se relever sans l'aide d'autrui ».[81] Cependant, force est, de souligner que, généralement, au sein d'un pays, la pauvreté se définit par rapport au produit national brut (PNB), considéré comme indicateurs permettant de mesurer l'activité économique, et qu'il correspond ainsi en gros à la valeur aux prix du marché de tous les biens et services produits dans un pays pendant une année et équivaut approximativement au revenu national.[82]

Plusieurs approches sont à considérer dans la définition de la pauvreté : l'approche quantitative, l'approche qualitative et l'approche globalisante, … Les quantitativistes[83] appréhendent la pauvreté en termes d'insuffisance de ressources. On y retrouve d'une part la pauvreté absolue déterminée par un seuil de dépense minimale en deçà de laquelle un individu ou ménage est considéré pauvre. Et, d'autre part, la pauvreté relative, qui elle, est déterminée à partir des revenus ou des dépenses de consommation moyenne annuelle par adulte, qui sont supposés représenter le niveau de vie.[84] Parmi les quantitativistes, il y a lieu, ici, d'évoquer par exemple Nicolas Ponty, qui, dans son étude intitulée : « Mesurer la pauvreté dans un pays en développement »,[85] affirme que : « dans la description de la pauvreté, la situation d'un individu est appréciée par rapport à un indicateur de bien-être et pour un seuil critique, appelé seuil de pauvreté. Formellement, un individu *i* sera classé comme pauvre si sa dotation initiale y_i en bien-être est inférieure au seuil z ».[86] Quant aux qualitativistes,[87] ils s'intéressent plus aux trois aspects suivants que représentent la *précarité* et la *vulnérabilité* qui sont caractéristiques de ce qui n'est pas assuré, de ce qui est éphémère et qui a pour attribut essentiel la non durabilité ; *l'exclusion sociale* que met en évidence l'exclusion qui résulte d'un handicap physique ou mental d'une inadaptation sociale et de la privation ; la *pauvreté humaine* qui implique la privation de possibilité de choix et d'opportunité qui permettraient aux individus de mener une vie décente.

Du point de vue onusien, la pauvreté est exprimée par le PNUD.[88] Pour l'Organisation des Nations Unies, l'ONU en sigle, la pauvreté est définie comme le fait d'être privé des possibilités de choix et des opportunités les plus essentielles au développement humain. Selon cette conception, la

[78] *Ibidem.*
[79]BUGNICOURT, J., et all, *Pauvreté ambiguë : Enfants et jeunes au Sénégal,* Dakar, Editions Etudes et Recherches, 1987.
[80]GAMBEMBO, G., P., *Service social,* inédit, Kinshasa, 2017, p. 8.
[81]MOLLAT, M., *Les Pauvres au Moyen- âge,* Paris, Editions Hachette, 1978.
[82]TRAHM, RH, J.S., *Pourquoi sont-ils si pauvres ? Faits et chiffres en 57 tableaux sur les mécanismes du sous- développement,* Neuchtal, la Braconnière, 1978, p.13.
[83] PONTY, N., « Mesurer la pauvreté dans un pays en développement », in *Statéco,* n° 90-91, d'août-décembre, 1998, pp. 53-65, et aussi, PERROUX, F., *Les méthodes quantitatives de la planification,* Paris, PUF, 1965.
[84] *Idem,* pp. 53- 65.
[85] *Ibidem*
[86] *Ibidem.*
[87]SIMMIL, G., *Les pauvres,* Paris, Quadrige, PUZ, 1998.
[88]PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain,* New-York, 1998, p. 28.

pauvreté s'exprime par une durée de vie brève, un déficit d'éducation de base, un manque de biens matériels, l'exclusion et une privatisation de liberté et de dignité.[89] Cette approche onusienne met en exergue la responsabilité des pouvoirs publics dans la survenance de la pauvreté. Elle déclare que la mal gouvernance qui caractérise l'exercice de l'autorité de l'Etat a comme conséquence la régression de tous les indicateurs du développement humain : difficultés d'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, emploi, …) et dégradation avancée des cadres de vie (habitat, environnement). Ces problèmes naissent du fait que l'Etat en tant qu'acteur politique et agent économique ne développe pas un partenariat actif avec la société civile et n'assure pas un environnement politique, juridique et macro-économique propice au développement. Dans ce contexte, l'élimination de la pauvreté passe par l'accès à des conditions plus favorables considérées comme le minimum vital.

Au regard de toutes les difficultés que couvre la précision sur la notion de la pauvreté, l'assemblée générale de l'O.N.U a réaffirmé l'ambition de promouvoir les droits de l'Homme (le droit de chaque personne à la santé, à l'éducation, au logement, à la sécurité,…). En effet, en Septembre 2000, a été adoptée la déclaration du millénaire qui fonde un nouvel accord entre pays riches et pays pauvres. Le but de cet accord est de contribuer à améliorer les conditions de vie des pays pauvres et de garantir le développement humain. L'idée centrale de ces objectifs est d'encourager les pays en développement à s'engager sur les chemins de la croissance et du développement durable. Décidément, des libertés élémentaires dont doivent jouir les individus constituent des droits politiques, économiques et sociaux, qui sont des principaux enjeux et facteurs du développement et du progrès. Ainsi, toute privation de ces libertés élémentaires empêche aux populations de se réaliser et de développer leurs potentialités et engendrent des inégalités entre individus, de ce fait, les maintiennent dans la dynamique de la pauvreté.

Le point de vue de la sociologie insiste sur le caractère relatif de ce concept, selon, certains critères sélectionnés dans le tableau ci-dessous par rapport aux définitions retenues par la BM, le PNUD, Destremau et Salama, ainsi que par Sen.[90]

Tableau I. Quelques critères sélectionnés pour définir la pauvreté (ou le pauvre)

PNUD	BA NQU E MONDIA LE	DESTREM AU, SALAMA, VALIER	SEN
Absence de : - revenus, - d'habilleme nt, - d'énergie, - de logement.	Manque de revenus, d'opportu nité d'éducati on, de santé. vulnérabil ité,	Nécessités de base insatisfaite s, (eau, drainage, électricité, habillemen t,	Manque de besoins fondament aux. Absence de capacité. Absence d'accès à une infrastruct
Présence : - d'analphabé tisme,			
- de malnutritio n, - de longévité réduite, - de santé non décente, - de faim, - de mortalité, - d'environne ment insalubre.	impuissa nce, manque de parole et de pouvoir	niveau d'éducatio n des enfants, mobilier du foyer).	ure de base.

Source : A partir de la lecture de Yannick Paule – Estelle Gnamian, *Libération et pauvreté : le cas des producteurs de cacao de la Côte d'Ivoire,* Mémoire de Maitrise en Administration des affaires*,* Université du Québec, Montréal, mars 2008, p.13.

Les données contenues dans ce tableau revelent certains points communs, mais aussi des éléments différents à travers les définitions suggérées par ces auteurs cités. Cependant, il consacre la difficulté de proposer une définition générale et universelle sur la pauvreté, compte tenu de la relativité de ce phénomène.

L'approche globalisante intègre les éléments quantitativistes et qualitativistes, tout en les dépassant. Celle-ci, sans pour autant ignorer la référence à l'utilité et à la satisfaction des besoins de base, propose que la pauvreté soit appréhendée surtout par rapport aux potentialités, aux aspects environnementaux et au cadre de vie des ménages. Elle prend ainsi en compte, outre la culture et les capacités humaines, la perception et les sentiments des personnes. En plus, elle considère en cela, l'élément moral, spirituel et l'aspect de connaissance. Pour les tenants de l'approche globalisante, un individu, une société peut être traitée de pauvre, par manque de connaissance.[91] Dans le cadre de cette étude, nous recourons à l'éclairage socio-anthropologique, celui-ci étant globalisant. À cet effet, la pauvreté, sans pour autant récuser le regard critique sur des conditions d'accès aux services sociaux de base, elle doit être expliquée en tenant compte de la spécificité historique de chaque société.[92] Elle est un phénomène couvrant dans son acceptation, non seulement l'absence de revenus et de ressources financières, mais qui inclut aussi la notion de vulnérabilité ainsi que des facteurs tels que l'absence d'accès à une alimentation adéquate, à l'éducation, à la santé, aux ressources naturelles et à l'eau potable, à la terre, à l'emploi et au crédit, à l'information et à la participation politique. Malgré tout, retenons en définitive, que le seuil de la pauvreté, aussi élaboré et précis soit-il, est toujours arbitraire.

3.2. Faits de la pauvreté dans les milieux ruraux congolais et leurs incidences sur la sécurité alimentaire

La République Démocratique du Congo est un pays essentiellement rural et plus ou moins 70% de la population est rurale et dépend de l'agriculture sur brûlis. Celle-ci reste la

[89]Programme des Nations Unies pour le Développement, Rapport mondial sur le développement humain, New-York, 1997, p. 46.
[90] YANNICK PAUL – ESTELLE GNAMIAM, *Libération et pauvreté : le cas des producteurs de cacao de la Côte d'Ivoire,* Mémoire de Maitrise en Administration des affaires, Université du Québec, Montréal, mars 2008, p. 13.

[91]Cfr. Molière qui a dit : « *Sine doctrina, Vita est quasi mortis imago»,*[91] pour dire, « sans le savoir, la vie est comme l'image de la mort».
[92]BOLIMA BOLITSI, W., *op-cit.*, p. 63.

première activité économique du pays avec 47% du PIB.[93] La RD. Congo, est un pays largement rural dans la mesure où les superficies non urbanisées, non industrialisées, à composantes démographiques vivant principalement de l'agriculture l'emportent sur les superficies et composantes démographiques urbanisées. Il est également un pays largement agricole dans la mesure où la production agricole occupe le plus grand nombre d'actifs économiques, mais surtout parce que, avec le recul de la production industrielle et manufacturière, avec le recul des activités d'extraction, l'agriculture donne preuve qu'elle demeure le secteur qui résiste le mieux à cette longue crise que la nation congolaise a connu et continue à connaitre.

En dépit de ces potentialités en matières premières et toutes les autres richesses naturelles que regorgent ce grand pays, qui est situé au cœur de l'Afrique, la pauvreté s'y installe comme une réalité de taille. Si jadis, la pauvreté était considérée comme étant une simple absence de revenu, actuellement, elle est plus qu'un manque de revenu. Elle est un état complexe à plusieurs facettes. Elle englobe des multiples dimensions notamment sociales, culturelles, environnementales, politiques et économiques. Aujourd'hui, la pauvreté se conçoit comme un processus de dégradation de conditions de vie et de négation de l'identité et de la dignité humaine qui réussit à modeler les comportements, les manières de penser et d'agir de la population pauvre. « En dépit de toutes ces immenses ressources humaines et de sous-sol, la RD. Congo est classée parmi les pays les plus pauvres du mode. Certains indicateurs l'alignent parmi les pays les misérables de l'Afrique au sud du Sahara. Près de 80% de sa population survivent à la limite de la dignité humaine, avec moins de US $ 0.20 par personne et par jour ».[94] Les études récentes, sur la pauvreté en RD. Congo, indiquent que celle-ci devient un fléau qui frappe diversement toutes les provinces et ses manifestations sont différentes d'une province à l'autre,[95]avec un impact réel sur l'alimentation de la population.

Au démesurant, il convient de retenir que le concept pauvreté demeure multidimensionnel, et en RD. Congo, la réalité n'est pas la même d'un territoire à un autre, ni même, d'une province à une autre. L'observation dénonce le dysfonctionnement du système de santé, de l'éducation, du système alimentaire, des services de communication et de l'habitat, etc. Prenant en compte les cinq besoins de l'homme dont : nourriture, logement, vêtement, santé, et éducation, en quoi il faut ajouter les besoins non matériels tels que le droit au travail, l'épanouissement personnel, la participation à la vie communautaire et culturelle, la sécurité et la paix, etc., nous sommes fondé de soutenir que la population congolaise, particulièrement, la population, se trouve coincée dans un étau de la pauvreté qui ne dit pas son nom.

Lorsqu'on évoque la question de la pauvreté à travers la RD. Congo, la lecture faite sur ses différentes provinces place l'Equateur (soit à ce jour : Tshuapa, Mongala, Equateur, Nord- Ubangi et Sud- Ubangi) au dernier plan. Autrement dit, cette province de la RD. Congo reste la plus pauvre de la République, suivie de la province de Bandundu (soit à ce jour : Kwango, Kwilu et Mai- Ndombe).[96] Pour en convaincre, nous nous esquissons les faits de la pauvreté en milieu rural congolais à travers son système éducatif, son mode de habitat- logement et communication, des modalités d'accès aux soins de santé, d'accès en eau potable et à l'électricité, l'organisation du transport public et autres éléments environnementaux, etc. Cette situation de la pauvreté de la population rurale[97] détermine négativement la sécurité alimentaire.

3.2.1. Le système éducatif et les signes de la pauvreté en milieu rural de la RD. Congo

Point n'est besoin de rappeler que le développement d'une société et/ou d'une nation est fonction des compétences, et donc tributaires de la formation, c'est-à-dire de « l'éducation »[98] dans son volet instruction. Nous nous rendons compte, néanmoins, que ceci ne peut être rendu possible dans un milieu, où la pauvreté fait la loi. Tel est le cas des territoires ruraux congolais.

Dans ces territoires, où l'activité essentielle est l'agriculture, l'éducation, mieux l'instruction, s'y détériore du jour au jour. Malgré que la population attache une très grande importance à l'éducation des enfants et y consacre une part importante de son revenu agricole, le niveau de l'éducation a considérablement baissé. Les infrastructures et les fournitures scolaires, …, sont quasi inexistantes. Les quelques établissement scolaires construites à l'époque du Congo Belge ne tiennent plus face à la flambée des effectifs. Pour ces rares écoles qui résistent encore, elles sont sous équipées, avec des enseignants non ou sous-qualifiés, mal et/ou non rémunérés. L'Etat congolais appelle ainsi les parents, sans revenu, d'allouer « la contribution financière ». Cette pratique, outre qu'elle réduit les possibilités d'accès à l'éducation pour les enfants des familles pauvres (du reste majoritaire), elle dévalorise l'enseignement, surtout là où les enseignants reçoivent des enfants « d'aide en nature ». Il en résulte qu'en milieu rural congolais, beaucoup d'enfants fréquentent irrégulièrement les écoles, si non décrochent. Dans d'autres familles, c'est l'alternance en favorisant les garçons en sacrifiant les filles.

Étant donné que les écoles sont souvent installées dans les centres et/ou les villages à forte démographie, les enfants des villages moins peuplés sont obligés de parcourir des dizaines de kilomètres (aller et retour, chaque jour) pour suivre les enseignements. Ce qui ne permet pas beaucoup d'enfants d'évoluer normalement. Pour les écoles secondaires, les enseignements sont assurés par des anciens élèves de ces mêmes instituts, qui ont étudié sans livres, ni bibliothèques ; moins encore l'internet et ni ordinateur, etc., rares y sont des cadres universitaires, esprits pensants et concepteurs. Cette sous qualification du corps enseignant bloque le saut qualitatif et inhibe l'esprit managérial, vecteur du sursaut quantitatif. Décidément, il s'avère que la pauvreté influence très négativement le système éducatif à travers les territoires congolais.

En définitive, il convient de retenir avec le DSCRP en ce qui concerne le secteur de l'éducation qu'il s'observe : « la détérioration du secteur public de l'éducation, notamment, la

[93]MINISTERE DU PLAN, *op-cit.*, p. 5.
[94]MINISTERE DU PLAN, *op- cit.*, p. 5
[95]AHMED MOUMMI, *op- cit.*, pp.1- 25.
[96] *Idem.*

[97] BOLIMA BOLITSI, W., Les projets de développement rural en République Démocratique du Congo. Analyse sociologique de l'expérience de la Cacaoyère de Bengamisa (CABEN) dans la Province de la Tshopo. Thèse de doctorat en Sociologie, déjà citée, pp.154- 167.
[98] BONGELI, E., « L'Etat-bébé », dans Analyse Sociale, vol. IX, 2004, pp. 7- 46.

saturation des structures d'accueil, le délabrement des infrastructures, le manque de matériel didactique, la démotivation du personnel enseignant, le faible rendement attesté par d'importants taux de perdition,… »[99]. Les multiples guerres connues, les occupations des territoires par des groupes armées et les incursions des hommes armés (surtout dans l'Est du pays), doublées des déplacements des populations, viennent donner le coup fatal au système éducatif, non seulement, pour ces milieux touchés par ces événements, mais aussi et surtout, pour l'ensemble de la RD. Congo.[100]

3.2.2. Les soins de santé de la population rurale et la pauvreté

Emile Bongeli souligne que « la santé est un de ces secteurs que l'Etat ne peut se permettre de céder exclusivement aux privés ».[101] Il ressort de l'observation et de la lecture du DSRP que la plupart des Zones de santé sont à l'état d'abandon, au point que d'aucuns soutiennent que « L'Etat de morbidité généralisée qui caractérise le pays ne peut favoriser le travail productif, base du bien- être individuel et collectif ».[102] Les estimations modestes de la couverture des installations de santé montrent qu'au moins 37% de la population ou approximativement 18.5 millions de personnes n'ont pas accès à toute forme de soins de santé.[103] Suite à la pauvreté dans les milieux ruraux, les populations rurales congolaises présentent le taux élevé de mortalité. Depuis la création du Programme Elargi de Vaccination, « PEV » en 1978, la mission lui dévolue n'a jamais été accomplie de façon satisfaisante. L'enclavement de certains territoires et l'insuffisance des ressources financières reste un problème majeur à la base du faible développement des activités de vaccination de routine dans le pays, avec toutes les conséquences possibles.

En RD. Congo, encore, la malnutrition se veut un grand problème de santé publique. Le PAM estimerait que 16 millions de personne (55% de la population) avaient des sérieux besoins alimentaires suite aux déplacements prolongés, au manque de débouchés sur le marché, à la rupture des voies d'approvisionnement et à l'inflation. Sans pour autant ignorer une enquête[104] menée à Kinshasa qui signale le taux de malnutrition aigüe et sévère, mais, aussi la situation de malnutrition déclarée, partout, à travers la République, il y a lieu de soutenir par les données du DSCRP que, dans les territoires occupés, les taux globaux de malnutrition des enfants de moins de 5 ans relevés au cours de 12 derniers mois ont atteint 41% avec des taux de malnutrition graves allant jusqu'à 25.79%.[105]

L'enclavement de la plupart des territoires ruraux congolais rend difficile l'accessibilité aux soins de santé par la population. À la base, le manque ou la quasi-inexistence des infrastructures sanitaires et pharmaceutiques, sans oublier le manque de revenu. Certains bâtiments des hôpitaux et centres hospitaliers construits depuis l'Etat de Congo-Belge, aujourd'hui, non équipés, sont menacés par l'érosion et l'usure du temps. Le matériel médico-sanitaire y est obsolète, s'il n'est pas tout simplement inexistant; les produits pharmaceutiques sont introuvables suite à la l'absence des pharmacies, et il s'y observe le manque du personnel qualifié.[106] Tout compte fait, c'est la médecine dite traditionnelle qui rend des services appréciables à cette population rurale congolaise. Devant la propagation du Covid -19, la même stratégie, c'est-à-dire, la médecine dite traditionnelle a été au service de cette population. Néanmoins, les conditions dans lesquelles elle est administrée et les dosages incertains sans diagnostic rigoureux limitent son efficacité. De plus en plus, la fréquentation des guérisseurs et des foyers des prières constitue l'alternance.[107]

3.2.3. Le transport public, l'habitat-logement et la communication, etc.

L'habitat est l'un des principaux pivots de l'organisation sociale des sociétés qui se veulent modernes. Il est l'un des facteurs d'intégration et d'équilibre social. Entendu au sens large, ce concept intègre toutes les dimensions des cadres de vie de la collectivité : logement, équipements et activités. L'habitat a des implications sociales, économiques, politiques et environnementales. Il constitue l'un des déterminants essentiels de la consolidation des structures familiales et de l'épanouissement des individus. Au point de vue économique, il est l'un des moyens de l'amélioration des conditions d'existence des populations que l'un des facteurs de dynamisation de l'économie.[108]

Le « problème de l'habitat et du logement se pose aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural »[109] en RD. Congo. L'expansion démographique ne s'accompagne pas de l'aménagement de l'habitat. Les villes congolaises, comme les campagnes connaissent un état de dégradation avancée. Les quelques infrastructures laissées par le colon sont emportées par l'érosion et l'usure de temps. Dans les villages congolais, il n'y a pas de ménages qui ont des latrines reliées aux égouts publics, et, généralement, il n'y a pas d'électricité. Une maison y abrite plusieurs familles, la promiscuité et le sous-équipement demeure la règle. La construction des infrastructures de toute sorte requiert l'utilisation des sticks en dépit des exigences du développement durable. L'observation nous autorise de soulever la problématique de sous-information générale de la population rurale congolaise. Dans plusieurs milieux ruraux congolais, il est difficile de capter une chaine de télévision ou une station radio. Il n'existe presque pas de presse écrite, ni la couverture téléphonique. Cela ne permet pas à la population de participer à la vie nationale et ces entités vivent dans un isolement généralisé.[110]

Le triomphe de la pauvreté se confirme aussi par l'inaccessibilité de la population rurale à l'eau potable. La fourniture d'eau potable en RD. Congo est assurée par la RÉGIDESO qui est une entreprise d'Etat. Pour s'alimenter en eau, la population recourt fréquemment à des sources dont

[99]MINISTERE DU PLAN, *op-cit.*, p. 13
[100]BOLIMA BOLITSI, W., *op- cit.*, pp.154- 167.
[101]BONGELI, E, BONGELI YAIKELO, E., *D'un Etat-bébé à un Etat Congolais responsable*. Paris, Harmattan LASK, 2009, pp. 76-77.
[102]*Idem.*
[103] MINISTERE DU PLAN, *op- cit*, p. 13
[104] *Idem*, p.14.
[105] *Ibidem*.
[106] LOMBEYA BOSONGO, L, *Rapport des vacances parlementaires-circonscription électorale de la Tshopo,* Sénat- RD Congo, août-septembre, 2008, p.5.
[107]Observation
[108] LOMBEYA BOSONGO, L, « Les permanences structurelles au milieu rural africain, Analyse du mode de production dans la cuvette du Zaïre», in *Article déjà-cité*,, pp. 10- 17.
[109] MINISTERE DU PLAN (RDC), (DSCRP, version intérimaire), *op-cit.*, p.15-48.
[110] LOMBEYA BOSONGO, *Rapport des vacances parlementaires-circonscription électorale de la Tshopo,* Sénat- RD Congo, Août-Septembre, 2008, p. 3.

la qualité pour la santé reste non fiable. Le service de la RÉGIDESO fait défaut dans presque tous les villages congolais. La population est, de ce fait, exposée à des diverses maladies au regard de la qualité d'eau qu'elle est contrainte de consommer.[111] L'organisation du système de transport est déplorable en RD. Congo. Les habitants des villages congolais n'ont comme moyen de transport public que le « dos », si pas, le vélo (TOLEKA). Le client est prié de descendre à chaque montée, car il est difficile pour le transporteur de gravir la montagne en le transportant. Le prix de la course varie selon la distance à parcourir. Outre ce mode de transport, on retrouve également quelques taxi-motos dont le prix de la course varie également par rapport à la distance à parcourir. Aux villages, les initiatives privées et publiques sont complètement absentes dans ce domaine. La population est contrainte, généralement, à parcourir plusieurs kilomètres à pied.[112]

La pauvreté qui accable la population rurale congolaise s'observe aussi bien en ce qui concerne l'emploi, le genre, que le taux de prévalence au VIH/SIDA et autres endémies. À cette liste, il convient d'ajouter l'absence de la paix et de la sécurité,[113] La province de l'Equateur, (soit à ce jour : Tshuapa, Mongala, Equateur, Nord-Ubangi et Sud-Ubangi), considérée comme la province la plus pauvre de la RD. Congo,[114] est caractérisée, généralement, par la perte de l'emploi, des cheptels et des plantations, l'accès difficile aux services sociaux de base, le logement insalubre. L'insuffisance et la vétusté des infrastructures scolaires et de santé y sont très remarquables que dans les autres provinces. Le tableau et le graphique, ici-bas, présentent beaucoup d'autres informations sur la répartition spatiale de la pauvreté en RD. Congo considérée dans son ancienne configuration.[115]

Tableau II. Répartition spatiale des indices de la pauvreté en RD. Congo considérée dans ses 11 anciennes provinces

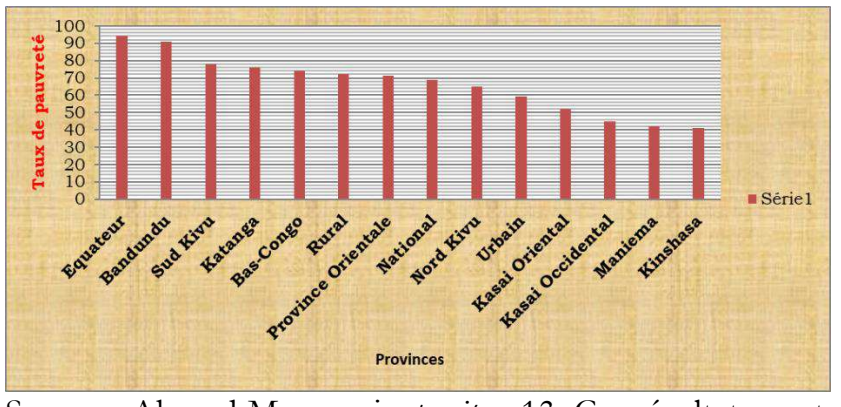
Milieu	**P_0 (L'incidence ou le taux de la pauvreté)**	**P_1 (La profondeur de la pauvreté)**	**P_2 (L'indice de sévérité de la pauvreté)**
National	69.2	30.9	17.4
Urbain	58.3	22.6	11.6
Rural	71.7	30.4	16.5
Provinces			
Kinshasa	42.5	13.0	5.8
Bas-Congo	72.4	23.6	10.4
Bandundu	90.7	45.7	27.8
Equateur	93.8	44.2	24.8
Province Orientale	71.3	30.0	16.3
Nord-Kivu	64.4	26.7	14.6
Maniema	43.6	10.2	4.0
Sud-Kivu	76.5	31.8	16.5
Katanga	74.8	32.2	17.2
Kasaï-Oriental	51.5	20.2	10.3
Kasaï-Occidental	45.0	16.2	7.5

Source : Ahmed Moummi, *op-cit*, pp. 10- 14.

Comme le tableau ci-haut l'indique, le P_0 = incidence ou le taux de la pauvreté. Cet indice mesure la proportion de la population ayant un niveau de dépenses (ou de revenu) inférieur au seuil de pauvreté. Le P_1 = la profondeur de la pauvreté, et cet indice mesure l'écart moyen des pauvres par rapport au seuil de pauvreté. Enfin, P_2 = l'indice de sévérité de la pauvreté. P_2 mesure l'intensité de la pauvreté entre les pauvres eux-mêmes.[116]

De la lecture des données de ce tableau, il y a lieu de considérer qu'en RD. Congo toutes les provinces sont frappées par la pauvreté. Néanmoins, il se remarque que la province de l'Equateur (soit à ce jour : Tshuapa, Mongala, Equateur, Nord-Ubangi et Sud- Ubangi), (Nord-Ouest) et celle de Bandundu soit à ce jour : Kwango, Kwilu et Mai-Ndombe,), enregistrent des taux de pauvreté élevés de plus de 90% de la population. Il s'observe en outre que la province Sud-Kivu, Katanga (soit à ce jour : Lualaba, Haut- Katanga, Haut-Lomami et Tanganyika), Bas-Kongo (actuel Kongo-Central) et la Province Orientale (soit à ce jour : Tshopo, Bas-Uélé, Haut-Uélé et Ituri), ont un taux de pauvreté qui dépasse les 70%. Les autres provinces ne sont pas épargnées de ce phénomène.

Figure 2. REPARTITION SPATIALE DE LA PAUVRETE EN RD. CONGO CONSIDEREE DANS SES 11 ANCIENNES PROVINCES[117]



Source : Ahmed Moummi, *op- cit*, p.13. Ces résultats sont attestés par les conclusions du DSCRP de 2006.

Il y a lieu de retenir avec Ahmed Moummi, en ce qui concerne la répartition spatiale de la pauvreté en République Démocratique du Congo que : « la profondeur de la pauvreté dans le milieu rural est plus accentuée que le milieu urbain ; la valeur de P_1 est de 30.4% et 22.6% respectivement ».[118] (Cfr. le tableau ci-haut). L'écart qui sépare les pauvres des non-pauvres est relativement large entre le milieu rural et urbain. Mais, en dépit de l'ampleur de la pauvreté à travers la République, la Province de Kinshasa présente un niveau de pauvreté relativement bas. La Ville-Province de Kinshasa est la capitale politique et économique du pays. En tant que siège des institutions, elle est dotée d'infrastructures et de facilités pour l'accès aux services publics et à l'emploi plus importants que les autres provinces.[119] Certes, cette pauvreté ainsi décrite, se présente comme l'un des déterminants historiques de l'insécurité alimentaire dans le monde rural congolais.

[111] Il s'agit des données de nos observations lors de nos voyages à travers le pays et pendant nos vacances parlementaires.
[112] BOLIMA BOLITSI, W., *op-cit.*, pp.154- 167.
[113] DSCRP de 2006, cité par AHMED MOUMMI, *op-cit.*, pp.7- 8.
[114] AHMED MOUMMI, *op-cit.*, pp.12- 14.
[115] AHMED MOUMMI, *op-cit.*, pp. 12-14.
[116] *Idem*, p.10.
[117] AHMED MOUMMI, *op-cit.*, p.13. Ces résultats sont attestés par les conclusions du DSCRP de 2006.
[118] *Idem*
[119] *Ibidem*, p. 14.

En définitive, l'étude rappelle que la pauvreté, la sécurité alimentaire, l'insécurité alimentaire et la faim, etc., sont des réalités dialectiquement liées. La pauvreté comprend des différentes dimensions liées à l'incapacité de satisfaire des besoins humains tels que consommer et assurer sa sécurité alimentaire, être en bonne santé, pouvoir faire valoir et entendre ses droits, vivre en sécurité et dans la dignité, et exercer un travail décent. En outre, pour des considérations d'un développement durable, la pauvreté doit être combattue. Il sied de noter que la croissance économique à elle seule ne peut pas résoudre le problème de la sécurité alimentaire, mais, la nécessité de l'intégration des stratégies de lutte contre la pauvreté aux politiques de sécurité alimentaires, se signale. Ainsi, la description faite de la pauvreté à travers le pays, confirme la thèse de la redistribution inégale des revenus et démontre à suffisance que la sécurité alimentaire ne peut pas être au rendez-vous dans le milieu rural congolais. Mais, puisque l'Etat, en vue de la cohésion nationale, est tenu à rassurer la sécurité alimentaire à sa population, particulièrement, sa population rurale, cette étude affirme qu'il est impossible d'espérer s'affranchir de l'insécurité alimentaire par un effort exclusivement centré sur l'agriculture. Elle propose une nouvelle approche couvrant de multiples secteurs, allant de l'infrastructure rurale aux services de santé, englobant de nouvelles formes de protection sociale, etc., qui permettent l'autonomisation des communautés rurales.[120]

CONCLUSION ET SUGGESTIONS

L'étude a consisté à l'analyse de la pauvreté et la sécurité alimentaire dans le milieu rural congolais, selon que la pauvreté, la sécurité alimentaire, la faim et l'insécurité alimentaire etc., sont des réalités dialectiquement[121] liées. Sous un regard socio- économique, l'analyse présente la pauvreté, une notion qui fait appel à plusieurs facteurs pour son explication, dans ses multiples dimensions, et, souligne que celle-ci, c'est-à-dire, la pauvreté, se veut une réalité de taille en République Démocratique du Congo, plus, particulièrement, dans ses communautés rurales. Elle en étale les signes et démontre son impact néfaste sur la sécurité alimentaire.

En effet, ayant arrêté avec le Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale[122] que « la sécurité alimentaire » existe lorsque tous les membres de la communauté considérée ont, à tout moment, la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active »[123], l'analyse soutient qu'il s'agit d'une situation qui garantit à tout moment à une population, l'accès à une nourriture à la fois sur le plan qualitatif et quantitatif. Elle doit, en effet, être suffisante pour assurer une vie saine et active, compte tenu des habitudes alimentaires. Elle signale l'existence de plusieurs travaux en cours pour intégrer, dans la définition de la sécurité alimentaire, des préoccupations de durabilité environnementale et sociale des systèmes alimentaires et relatives aux nouvelles pathologies nutritionnelles dites « de pléthore » (obésité et diabète associé, maladies cardiovasculaires, certains cancers, etc.) qui touchent désormais tous les pays du monde.

En somme, l'analyse rappelle que, même si la notion « d'accès » est désormais mise en avant plan dans sa compréhension, on doit considérer classiquement que la sécurité alimentaire est assise sur les quatre piliers que sont l'accessibilité (à l'alimentation,…), la disponibilité (quantités suffisantes des aliments…), la qualité (des aliments et des régimes alimentaires du point de vue nutritionnel, sanitaire, mais aussi sociaux-culturels) et la stabilité (la durabilité).[124] Le passage en revue de ces quatre éléments structurant le pilier de la sécurité alimentaire ne sont pas au rendez-vous dans le monde rural congolais paupérisé.[125] L'étude conclue qu'assurer une alimentation suffisante, saine et diversifiée à ses citoyens est un grand défi du XXI[e] siècle pour l'Etat congolais, qui se veut souverain. Ce défi est exigeant car il s'agit de produire sans compromettre la satisfaction des besoins des générations futures, ce qui implique de revoir les pratiques agricoles et les systèmes alimentaires et de promouvoir ceux qui sont plus économes en énergie, respectueux de l'environnement et justes sur le plan social. Autrement dit, les pouvoirs publics doivent procéder par la combinaison entre production, échanges et mécanismes sociaux. En zone rurale, par exemple, les populations devront s'appuyer principalement sur leur production complétée par des échanges de denrées alimentaires sur le marché, alors qu'en milieu urbain, parce que les denrées alimentaires nécessaires à population viennent principalement du marché, des mécanismes sociaux (entraide, soutien familial, aide alimentaire, crédits) devront ainsi intervenir pour préserver l'accès aux disponibilités et la sécurité alimentaire des populations.

De tout ce qui précède, il s'avère que le fétichisme du travail productif s'impose aux Congolais, particulièrement, à la population paysanne. Toutefois, il est important de souligner que toutes ces propositions devront être soutenues par une volonté politique de la valorisation de l'espace national congolais, particulièrement, son espace rural, en tenant compte de la spécificité historique de chaque province.

BIBLIOGRAPHIE

- **OUVRAGES**

- AZOULAS, G., & DILLON, J-C, *La sécurité alimentaire en Afrique. Manuel d'analyse et l'élaboration des stratégies,* Paris, Ed. Karthala, 1993.
- BONGELI YAIKELO, E., *D'un Etat-bébé à un Etat Congolais responsable.* Paris, Harmattan- LASK, 2009.
- BRICAS, N. *Sécurité Alimentaire In Poulain J.P. (Ed.)* Dictionnaire des cultures alimentaires*, PUF, 2012.*
- CARFANTAN JEAN-YVES & CONDAMINES CHARLES, *Vaincre la faim, c'est possible,* Paris, Ed. Seuil, 1983.
- DUFUMIER, M., Agriculture et paysanneries des Tiers-Monde, Paris, Ed. Karthala, 2004.
- EASTERLY, W., *Les pays pauvres sont-ils condamnés à rester ?,* Paris, Nouveau Horizons, 2006.

[120] BRICAS, N. *Sécurité Alimentaire In Poulain J.P. (Ed.) Dictionnaire des cultures alimentaires*, PUF, 2012, 1226-1230 p. (ISBN 978-2-13-055875-0)
[121]SHOMBA KINYAMBA, S., *Méthodologie et épistémologie de la recherche scientifique*, Kinshasa, Ed. P.U.K, 2013, ainsi que, ESISO ASIA – AMANI, F., *Manuel de méthodologie en sciences sociales*, Kisangani, RD. Congo, Ed. de l'IRKA, PUK, UNIKIS, 2012, *passim*

[122]Celle-ci est la définition formelle du concept de sécurité alimentaire selon le Comité de la Sécurité alimentaire mondiale. Elle a été adoptée par un consensus international depuis le Sommet Mondial de l'Alimentation réuni à Rome en 1996.
[123] *Idem.*
[124] BRICAS, N, *op-cit.*, pp.1226-1230.
[125] *Idem.*

- HOUEE PAUL, *Quel avenir pour les ruraux* ?, Paris, Ed. Economie et Humanisme & Les Editions Ouvrières, 1985.
- LOMBEYA BOSONGO, L., *Organisation coopérative et développement rural,* Kinshasa, PUZ, 1985.
- MBAYA. J. KANKWENDA et alii, *La lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne,* Paris, France, Ed. Economica, 1999.
- MENDRAS, H., *Les sociétés paysannes,* Paris, Ed. Larousse-Bordas, 1999.
- MOKILI DANGA KASSA, *Politiques agricoles et promotion rurale au Congo-Zaïre 1885-1997,* Paris, Ed. L'Harmattan, 1998.
- MOKONDA BONZA, F., *Initiation à la politique économique,* Eds. MES, Kinshasa-RDC, 2016.
- NTUAREMBA ONFRE L., *Le développement endogène: données pour une nouvelle orientation théorique*. Kinshasa-RDC, Ed. Universitaires Africaines, 1999.
- SHOMBA KINYAMBA S., *Méthodologie et épistémologie de la recherche scientifique*, Kinshasa, Ed. P.U.K, 2013.
- SIMMIL G., *Les pauvres,* Quadrige, PUZ, 1998.
- STIGLITZ J., *La grande désillusion,* Paris*,* Fayard, 2000.
- SUSAN GEORGE, *Comment meurt l'autre moitié du monde*, *Les vraies raisons de la faim*, Paris, Robert LAFFONT, 1978.
- TRAHM, J. S, RH., *Pourquoi sont-ils si pauvres ? Fait et chiffres en 57 tableaux sur les mécanismes du sous-développement,* A la Braconnière, 1978.

- ARTICLES ET PERIODIQUES

- AHMED MOUMMI, « Analyse de la pauvreté en République Démocratique du Congo », *dans Working paper,* SERIES n° 112, BAD*,* Tunis, Août 2010, pp.1-25.
- BOLIMA BOLITSI, W, « Projets de développement rural, logique capitaliste, et la dynamique de la pauvreté en République Démocratique du Congo. Plaidoyer pour la territorialisation des projets de développement rural en RD. Congo», dans les *Cahiers Economiques et Sociaux,* IRES, Vol. XXXIII, n°1, Décembre, Ed. PUZ, 2017, pp.97-123.
- BOLIMA BOLITSI, W., IYEFA WESSA, P. & NZENGA MAMBU, C-K, **«** Projets de développement rural et la transformation de l'espace rural congolais. Bilan et perspectives dans le cas de la CABEN dans la Tshopo », *dans la Revue ECLAT DU CERIDA,* Volume I, Ed. du CERIDAC, Kinshasa-RDC, 2017, pp.101-137.
- BORD, A., « Les principes généraux de l'organisation des marchés agricoles » *dans Guide National de l'Agriculteur*, tome III, Edit. Garry & Cie, Eyrein, 1972, pp 463-472.
- Gabas, Jean-Jacques « Investissements agricoles en Afrique », *Afrique contemporaine*, n° 237, 2011, p. 45-55
- KIKA MAVUNDA, « Les freins culturels au développement de l'agriculture en République du Zaïre », dans les *Cahiers Economiques et Sociaux de l'IRES*, Volume XXIII, n^{0} spécial, du décembre, 1989.
- LOMBEYA BOSONGO, L., « Joseph. E. STIGLITZ : Un économiste – Nobel opposé à la mondialisation, secundum, le FMI et la Banque Mondiale », *in Le Bâtisseur*, n°1, Juillet 2OO4.
- LOMBEYA BOSONGO, L., « Les agents et facteurs internes de la malédiction des ressources naturelles », in *Cahiers Economiques et Sociaux de l'IRES*, Numéro Spécial (60 années), Ed. PUK, 2017, pp265-278
- LOMBEYA BOSONGO, L., « Les permanences structurelles au milieu rural africain, Analyse du mode de production dans la cuvette du Zaïre», *dans Cahiers Economiques et Sociaux de l'IRES*, n^{0} 5, SD, pp. 10- 17.
- MOHAMED ELLOUMI, « Les politiques de développement rural en Tunisie : acquis et perspectives », dans *CHASSANY, J. P, CIHEAM,* Option Méditerranéennes : Série A. N^{O} 71, 2006.
- MOKONDA BONZA NZOMBO, « Développement durable en milieu rural congolais : cas de la Province Orientale », dans *Congo-Afrique,* n°438, 2009, pp.606-632.
- MOKONDA, B.*, Le rôle du paysannat dans le développement économique et social,* Communication présentée dans le cadre du Colloque Université et Développement, CIEDOP, Kinshasa, mars 1985.
- MOKONDA, B., *Flux migratoire et développement agricole au Sud-Kivu*, texte d'une conférence à l'Université catholique de Bukavu, 1996.
- NENOYATO BAGEBOLE, J-P, (avec BOLIMA BOLITSI, W,), «La pratique économique dans une société étatique : Un regard dialectique sur les déterminismes sociaux », dans la *Revue M.E.S,* n°113, Vol. 1, d'Avril- Juin, Kinshasa- R.D.C, 2020, pp. 35-41.
- NKWEMBE UNSITAL, G-B. & BOLIMA BOLITSI, W. « La dynamique de la ruralisation de la Ville de Kinshasa. Identification des facteurs et perspectives *»,* dans la *Revue RASSH*, du CERDAS, Vol. IV, 2013, pp. 49-73.
- N'LEFU MUKOKO et Ali, « Croissance agricole et options d'investissement pour la réduction de la pauvreté en RD. Congo : Une analyse en équilibre général », dans *Lettre de l'IRES* n° 39-40/2015, FASEG, UNIKIN, RDC, 2015, pp.1-19.
- NZANDA-BUANA KALEMBA, M.*, « Principaux problèmes de gestion du développement au Congo (R.D.C.). Sur fond de l'expérience empirique au Congo-Zaïre »,* dans Lettre de l'IRES, *n° 2-3,* Kinshasa- R. D. C, 2001, pp.1-72.
- YUNUS, M. et JOLIS, A.*, Vers un monde sans pauvreté,* Editons Lattès, 1997.
- REPUBLIQUE DU ZAÏRE, *Programme national de relance du secteur agricole et rural (1997-2001),* Vol.1, février 1997.
- SHOMBA KINYAMBA, S. « Le changement social : ambigüité du concept et du profil de ses agents en R.D.C », *in MES,* n° 006, Juillet & Aout, 2002, pp. 3-15.

- THESES, MEMOIRES ET SEMINAIRES

- BOLIMA BOLITSI, W., Les projets de développement rural en République Démocratique du Congo. Analyse sociologique de l'expérience de la Cacaoyère de Bengamisa (CABEN) dans la Province de la Tshopo. Thèse de doctorat en Sociologie, le 08 Février 2019.

- MOKONDA, B., *Structures socioéconomiques et développement rural au Zaïre. Cas du Bas-Uele,* Thèse de doctorat en Sciences économiques, Université de Kinshasa, 1983.
- MULUMA MUNANGA, A., *Politique agricole et le développement rural. Analyse sociologique du développement de quelques expériences agricoles au Zaïre. Cas des Institutions de Recherches et Formations agronomiques : INERA, IFA, ISEA, et ISDR, (*Thèse de doctorat en Sciences Sociales), Faculté des Sciences Sociales, Politiques et Economiques, Université Libre de Bruxelles, Novembre, 1987.
- NEMOYATO BAGEBOLE, J-P., *Le poids de la culture dans l'effort de la modernisation de l'agriculture en R.D.C. Cas des Baboa du territoire de Bambesa,* Mémoire de Licence en Economie rurale, FASEG, UNIKIN, 1996- 1997.
- NKWEMBE UNSITAL, G-B, *La problématique de la pauvreté des ménages agricoles ruraux et urbains dans la périphérie de la ville de Kinshasa. Essai d'analyse du phénomène et des implications sur la sécurité alimentaitre. (*Thèse de doctorat en Sciences Agronomiques & ingéniérie biologique), Université Catholique de Louvain, Mai, 2006.

- **DOCUMENTS OFFICIELS, RAPPORTS ET WEBOGRAPHIE**

- B. M., *Rapport sur le développement dans le monde*, 1998-1999.
- MINISTERE DU PLAN, *Document de stratégie de la croissance et de réduction de la pauvreté (Version intérimaire),* Mirak Impression, Kinshasa- Gombe, 2004.
- (RDC), *Note de politique agricole et développement rural*, décembre 2009.
- PNUD, *Rapport sur le développement humain 2016*, ***le développement humain***, New York, Etats-Unis, *2016*.
- PNUD, *RD. Congo, dynamiques et enjeux de développement à long terme*, ENP, 20
- http://fr.wikipedia. org/wiki/village. Consulté le 03, 06, 2020.
- http://fr.wikipedia.org/wiki/village*cite_note4. Consulté le 31, 03, 2020.
- Source disponible en ligne: http://www.granddictionnaire.com. Consulté le 31,08, 2016.
- www.cirad.fr/fr/web_savoir/curieux/brochures/cacao/pdf/p1011pdf. Consulté le 26, 08, 2016.
- Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, *Agriculture et agroalimentaire: choisir l'avenir*, 2007 (ISBN 978-2-550-48760-9, lire en ligne [archive])
- (en) Timothy Josling, « Politique commerciale pour la sécurité alimentaire: Politiques agricoles des pays développés », *International Centre for Trade and Sustainable Development*, vol. 9, n° 5, 15 juin 2010 (lire en ligne [archive])
- Etat de Vaud, « Inspection des denrées alimentaires - VD.CH » [archive], sur www.vd.ch (consulté le 30 mai 2017)
- *Information sur les bactéries indésirables dans les denrées alimentaires*, Suisse, 2 p. (lire en ligne [archive]), p.2.
- www. Momagri. Org/FR/ articles/ lasécurité alimentaire : un enjeu politique d'actualité 471 html ; (consulté le 08 Juin 2020.